

Puisqu'on ne peut pas changer la direction du vent,
Il faut apprendre à orienter les voiles...

Notre délégation, mais aussi l'ensemble de la Session du Comité de Coordination, a demandé à de multiples reprises d'avoir toute la clarté sur la méthode de calcul de la dotation du 1%, éléments prévus par la loi de nationalisation et le statut national des IEG que les employeurs et les Pouvoirs Publics se sont jusqu'à maintenant, refusés à préciser.

Après une tentative de remise en cause en Décembre 2012 par les employeurs du financement statutaire des activités sociales et culturelles vers un financement via la masse salariale.

Et suite à une baisse de 8,5M€ sur la dotation du 1% définitif 2012 et le hold-up manqué d'EDF pour récupérer 11M€ sur les exercices clos de 2010 et 2011, et pour finir, une nouvelle baisse de 15M€ de la dotation initiale 2014. Comment ne pas y voir une volonté politique des employeurs de remettre en cause le fondement même des activités sociales, acteurs essentiels de l'Économie Sociale et Solidaire.

À cet ensemble d'événements s'ajoute le rapport de la Cour des Comptes de 2010 qui annonçait un manque de dotation de 180M€ pour les Organismes Sociaux que FO Énergie et Mines continue de réclamer.

La délégation FO Énergie et Mines réitère sa demande de clarification du mode de calcul du 1% et rappelle son attachement au financement des activités sociales par le 1%. C'est en ce sens que nous avons pleinement soutenu la motion votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale des CMCAS portant sur le financement des activités sociales.

Dans la continuité des actions engagées par notre délégation et le Comité de Coordination pour obtenir une clarification sur le calcul de la dotation du 1%, lors de la réunion du 18 Octobre 2013, le Ministère de l'Énergie a pris l'engagement d'une réunion à mi-novembre avec les employeurs afin d'en valider la méthode de calcul. L'étude portera sur la période 2000 à 2014.

Pour la délégation FO Énergie et Mines, il ne s'agit absolument pas de rouvrir le débat sur le financement des activités sociales mais exclusivement d'obtenir toute la transparence sur les chiffres annoncés jusqu'à maintenant par les employeurs sans réelles possibilités de contrôle.